



## ARRÊTÉ DE DÉLÉGATION DE FONCTION AU 2<sup>ÈME</sup> ADJOINT – CAPRI Brigitte

ARRÊTÉ N° 2026\_020

**Le Maire de la Commune de VOUGY,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-18 qui confère au maire, sous sa surveillance et responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints ;

**VU** la délibération du conseil municipal du 21 mars 2026, fixant à 4 le nombre des adjoints au maire ;

**VU** le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints en date du 21 mars 2026 constatant l'élection de Madame CAPRI Brigitte en qualité de 1<sup>ère</sup> adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour la bonne administration des affaires communales et une parfaite continuité du service public, de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice du 2<sup>ème</sup> adjoint ;

### ARRÊTE

**Article 1 :** il est donné délégation de fonction à Madame CAPRI Brigitte, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire, pour exercer les attributions suivantes : **PROJETS D'AMÉNAGEMENT – EMPLOI LOGEMENT – TRAVAUX – FINANCES :**

- participation aux divers projets d'aménagement du territoire
- participation aux réunions du chantier d'insertion
- instruction des dossiers de demande de logement
- suivi de l'exécution des travaux de bâtiments
- préparation, suivi et exécution du budget communal ;
- participation aux projets relatifs aux attributions précitées en lien avec l'intercommunalité et les différents partenaires ;

**Article 2 :** le présent arrêté prend effet à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication et de sa notification.

**Article 3 :** le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4 :** la secrétaire générale de la mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée :

- au comptable de la collectivité,
- au Président du Centre de Gestion de Haute-Savoie,
- à l'intéressée.

Notifié le 23 mars 2026

Brigitte CAPRI

Fait à VOUGY, le 23 mars 2026

Le Maire,

Yves MASSAROTTI